



## Communiqué de Christine Hennion, Députée des Hauts-de-Seine

Paris, le 29 mai 2018

Des voix s'interrogent ce matin sur mon positionnement au sujet du Glyphosate et plus précisément mon vote lors de l'examen en séance publique du projet de loi EGALIM.

Les réactions exprimées ont donné lieu à de regrettables raccourcis, ne reflétant pas mon opinion, ni la réalité des enjeux.

J'ai signé le 23 octobre, avec bon nombre de mes collègues, une tribune publiée dans « Le Monde » défendant le retrait du Glyphosate de la liste des substances actives autorisées à la mise sur le marché dans l'Union européenne.

J'ai appuyé la position française contre le renouvellement d'autorisation proposé par la Commission européenne, à savoir 10 ans, dans le cadre de la procédure européenne de réexamen de la substance par les représentants des différents Etats membres.

Une majorité d'Etats membre a fait le choix de voter en faveur d'un renouvellement de l'inscription de cette substance pour une durée de 5 ans, position formellement adoptée le 12 décembre par la Commission européenne.

Ce vote européen doit permettre d'aller plus loin. C'est pourquoi notre majorité s'est engagée au côté du Président de la République pour que l'utilisation du Glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans 3 ans.

Cet engagement est clair : l'interdiction du Glyphosate se fera.

Elle ne peut toutefois se faire au prix de la compétitivité de nos agriculteurs, par l'inscription dans la loi d'une disposition punitive qui leur ferait supporter seuls les surcoûts liés à la diminution de l'utilisation.

A l'heure d'un changement de paradigme dans la définition de nos politiques publiques, une interdiction brutale et unilatérale au niveau national viendrait à renier les méthodes mises en place pour la tenue des Etats généraux de l'alimentation, fondées sur le pragmatisme, la confiance et la responsabilisation des parties prenantes.

Notre pays prendra ses responsabilités en Europe mais avec raison : en laissant à nos instituts le temps de recenser les alternatives au Glyphosate ; en favorisant la diffusion de bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires avec pour objectif leur diminution ; en mobilisant surtout l'ensemble des acteurs de nos filières agricoles.

**Christine Hennion**